



**UNION DÉPARTEMENTALE**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
DOUBS

Affaire suivie par :  
Le Président, Frédéric MAURICE  
✉ : [president@udsp25.fr](mailto:president@udsp25.fr)  
☎ : 06.81.92.24.04

Besançon, le jeudi 17 septembre 2020

**Le Président de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers du Doubs  
aux  
Président-e-s des Amicales des CIS**

**Note du 16/09/2020**  
**HARMONISATION du RESEAU ASSOCIATIF**  
**Au Plan de relance des Activités du SDIS25**

La Direction Départementale a diffusé récemment une note concernant le plan de relance des activités du SDIS 25 dans le cadre de la pandémie COVID-19. Il convient donc de rappeler que les activités de notre réseau associatif doivent être conformes aux règles énoncées dans ladite note.

De plus, afin de répondre aux différentes questions des Amicales et vous aidez dans les choix à faire pour les mois à venir, vous trouverez ci-dessous des éléments qui permettront à chacun.e, en pleine responsabilité de prendre les bonnes décisions. En effet l'image des sapeurs-pompiers, institutionnelle et/ou associative pourrait souffrir de la survenue d'un cluster alors même que nous revendiquons être en 1<sup>ère</sup> ligne de cette crise sanitaire et pour laquelle nous sommes parfaitement informés des conséquences d'un manque de vigilance dans l'organisation d'un évènement.

- ✚ Je suis Président.e d'Amicale, nous avons annulé notre Assemblée Générale prévue en Avril pour cause de confinement puis-je l'organiser d'ici la fin d'année ?
- ✚ *Oui si les conditions d'accueil permettent le respect des recommandations du sdis comme le respect des gestes barrières, la distanciation dans les espaces prévues et en suivant les décisions gouvernementales et préfectorales en vigueur au moment de la réunion.*  
*Ainsi le nombre de personnes imposées pour atteindre un quorum peut être le maximum de personne à laisser assister aux débats.*
- ✚ Lors des AG nous invitons l'ensemble de nos adhérents, les SP actifs, les Anciens voire même des civils, peut-on maintenir ces invitations dans le contexte actuel ?

*Il faut limiter l'accès aux assemblées générales au strict nécessaire sans autres invitations en évitant de convier les populations les plus à risques notamment les anciens sapeurs-pompiers de plus de 65 ans.*

- ✚ Notre Amicale organise chaque année un loto sur le second semestre est-il cohérent de la maintenir cette année ?

*Il convient d'être lucide sur les enjeux de cette crise et bien mesurer l'impact qu'aurait une vague de contamination imputable aux sapeurs-pompiers. De plus la clientèle des lotos, plutôt âgée se retrouverait de fait la plus exposée dans cet espace confiné durant de longues heures.*

- ✚ Concernant les calendriers quelles sont les directives ? pour l'instant en respectant distance, rester à l'extérieur des domiciles et précautions désinfection des mains à mon sens pas de souci.

*Une note conjointe SDIS – UDSP 25 est en cours de rédaction et rappellera les précautions indispensables à la bonne distribution des calendriers. En effet, bien qu'associative, cette démarche effectuée en tenue, peut directement porter atteinte à l'image du SDIS 25.*

*Si la situation venait à se tendre, dans les petites communes, il est possible d'imaginer des stands de calendriers en extérieur, par annonce faite localement, devant les CIS durant les week-ends et en mettant en place une procédure simple qui permettrait aux habitants de venir déposer leurs chèques ou leur monnaie dans une urne, à un SP de renseigner le reçu. Le calendrier étant pris librement sur la table.*

*Associé aux manœuvres ce moment d'échange pourrait participer au développement du volontariat pour le CIS.*

- ✚ Concernant les Sainte-Barbe les Amicales peuvent-elles organiser la partie conviviale qui succède aux cérémonies (repas dansant...) ?

- ✚ *Compte tenu des infos pessimistes qui nous sont parvenues cette semaine, il apparaît plus prudent de ne pas les organiser du tout. Le collectif devrait survivre à cela. En effet cela provoquera de fait l'éviction de nos anciens. La baisse possible des recettes de collecte de calendriers se trouverait ainsi compensée par la suppression d'une dépense non obligatoire.*

- ✚ Peut-on prévoir l'arbre de Noël que nous organisons chaque année en Décembre ?

*Comme pour les festivités de Sainte barbe, cette année les cadeaux peuvent aisément être récupérés directement auprès des amicales sans créer de lieux de rassemblement non indispensables en cette période de crise sanitaire.*

- ✚ Sommes-nous autorisés en lien avec le chef de centre à organiser des journées portes ouvertes cette année ?

*Comme pour les lotos, rien d'indispensable à ouvrir nos casernements et y faire entrer massivement du public extérieur*

En résumé le message que nous voulons faire passer, pour ce qui est de l'associatif, est qu'il faut recentrer nos actions sur ce qui demeure essentiel, garantir l'entraide entre les adhérents. La cohésion est bien présente dans nos rangs et nous saurons, tous ensemble, une fois passée cette crise, nous retrouver.

Ne prenons pas le risque de voir s'effondrer la réponse opérationnelle du SDIS 25, en certains lieux de notre territoire, pour avoir voulu maintenir des rassemblements qui, à l'évidence, pourront se tenir une fois l'orage passé.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations, et restons à votre disposition sur le WHATSAPP réseau des amicales –UDSP 25 que je vous invite à rejoindre, ou par mail à [Secretaire.general@udsp25.fr](mailto:Secretaire.general@udsp25.fr)

**Le Président de l'UDSP 25,  
Frédéric MAURICE**



**Attention : l'évolution défavorable de la circulation du coronavirus peut faire varier ces consignes d'un jour à l'autre**